

# FORMATION



**DURÉE** 1 jour  
**HORAIRE** 9h00 – 12h30  
14h00 – 17h30

**LIEU** Cerfrance Gde  
5, av. de Virecourt  
33370 Artigues



**PUBLIC VISÉ**  
> Viticulteurs chefs d'exploitation  
> Salariés responsables d'exploitation

## PRÉREQUIS

Avoir signé la charte d'engagement et avoir réalisé une analyse environnementale dans le cadre de la démarche collective SME du Vin de Bordeaux

## TAUX DE SATISFACTION

Taux moyen des formations réalisées en 2021 : 98 %

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 7 à 12 personnes

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Support projetés et documents sur dossiers
- > Plateforme collaborative
- > Echanges entre les participants

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Mise en situation et/ou exercices
- > Validation des saisies en ligne

Mise à jour le 15/10/21



## QUALITÉ, SÉCURITÉ & CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

### SME – Module 1 ANALYSER SES OUTILS D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE

*Mettre en place et suivre un plan d'action environnemental*

## OBJECTIFS :

- > **Se familiariser avec les outils** et les principes de mise en œuvre d'un Système de Management de l'Environnement
- > **Analyser et Hiérarchiser** les Aspects Environnementaux Significatifs
- > **Commencer sa veille réglementaire** et l'intégrer dans son plan d'action
- > **Planifier les actions à mener** pour initier la démarche d'amélioration continue

CONTACT &  
INSCRIPTION

Janique JENNEQUIN – 05 57 54 26 00  
[formationconseil@33.cerfrance.fr](mailto:formationconseil@33.cerfrance.fr)  
Inscription directe auprès de l'animateur

**DÉLAI D'ACCÈS AUX FORMATIONS :** Inscription possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

**ACCESSIBILITÉ :** Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

**RESPONSABLE DE STAGE :** Antony CARARON, Responsable du Pôle Conseil

## INTERVENANTS

> Delphine ALAJARIN

06 73 21 47 06

[dalajarin@33.cerfrance.fr](mailto:dalajarin@33.cerfrance.fr)

Conseiller d'entreprise

spécialisée viti-vinicole,

Détentrice d'une maîtrise

administration économique et

sociale mention gestion des

entreprises et d'un DESS

AGCOM.

Animateur accréditée SME des

vins de Bordeaux et RSE

« Bordeaux cultivons demain »

par le CIVB.

> Marie-José BIREAUD

06.75.50.34.75

[mjbireaud@33.cerfrance.fr](mailto:mjbireaud@33.cerfrance.fr)

Conseiller d'entreprise,

spécialisée viti-vinicole

Ingénieur Agronome (Option

Economie),

Animateur Accréditée HVE,

AREA. Egalement accréditée

SME des vins de Bordeaux et

RSE « Bordeaux cultivons

demain » par le CIVB.

## QUALITÉ, SÉCURITÉ & CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

### SME – Module 1 ANALYSER SES OUTILS D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE

*Mettre en place et suivre un plan d'action  
environnemental*

#### PROGRAMME :

- > **Définir les enjeux et les spécificités propres à chaque exploitation** en relation avec les attentes du groupe en matière de gestion de l'environnement
- > **Rappeler la méthodologie** de l'analyse de risque du diagnostic environnemental
- > Renseigner les fiches niveau 1 et 2 de la veille réglementaire
- > **Hiérarchiser les principaux risques environnementaux**
- > **Initier un plan d'action** au niveau des entreprises
- > **Intégrer les indicateurs de synthèse** des analyses environnementales du groupe :
  - o Liste des activités à risque
  - o Principaux axes de progrès
  - o Champs des aspects environnementaux
  - o Principaux éléments de maîtrise
- > **Intégrer le suivi des préconisations** et la mise en place de ces éléments de maîtrise des Aspects Environnementaux Significatifs dans un cadre structuré répondant à l'amélioration continue de chaque exploitation

## TARIF

> À partir de 146 € HT

> Prise en charge possible par votre fonds de formation ou votre OPCO (VIVEA, OCAPIAT...)

CONTACT &  
INSCRIPTION

Janique JENNEQUIN – 05 57 54 26 00

[formationconseil@33.cerfrance.fr](mailto:formationconseil@33.cerfrance.fr)

Inscription directe auprès de l'animateur

**DÉLAI D'ACCÈS AUX FORMATIONS** : Inscription possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

**ACCESSIBILITÉ** : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

**RESPONSABLE DE STAGE** : Antony CARARON, Responsable Pôle Conseil

Mise à jour le 15/10/21